

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 48 (1960)

Heft: 875

Nachruf: In memoriam

Autor: S.B. / Gampert, Mathilde

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

concitoyennes, un droit qui est reconnu aux femmes de presque tous les pays, le droit de vote.

Cette anomalie est si extraordinaire qu'elle devient risible. Voilà des générations que des Suisses ont joué un rôle remarquable non seulement dans leur pays, mais sur le plan international. De nombreux Congrès féminins se sont tenus à Genève...

Il y a de l'ironie dans le fait qu'à Genève se réunit périodiquement la Commission du statut de la femme... et c'est la justement qu'un statut politique équitable est refusé aux femmes...

(Article d'un quotidien australien signé Molly.)



Le 28 janvier déjà, l'Association suisse pour le suffrage féminin annonçait sur les ondes, à tous les auditeurs le dessin des suffragistes de ne pas laisser le 1er février passer inaperçu.

En effet, de tous côtés les sections ont arrêté des programmes de manifestations. Il y a des cantons où l'on célèbre la victoire : les Vaudois s'en sont allés visiter la fabrique de produits Nestlé à Broc et se sont réunis le soir en une fraternelle agape.

*

A Zürich, dans un auditoire du Polytechnic, on a entendu le Professeur Werner Kägi, puis Mme Jaccottet-Dubois qui est venue raconter les « Premières expériences d'une Vaudoise ». Après ces exposés, les auditrices ont formé un cortège aux flambeaux qui a parcouru les principales artères de la ville.

*

Le Comité d'action jurassien pour la collaboration des femmes dans les affaires communales a invité tous les Jurassiens à porter le petit ruban rouge et blanc sur lequel est inscrit

LA FEMME DOIT VOTER

*

A Bâle, une manifestation fréquentée par des femmes de toutes les couches de la population et par beaucoup de citoyens a animé les artères de la ville d'un cortège aux flambeaux. Nous compléterons ces informations dans le prochain numéro.

**Le Mouvement Féministe
est en vente à Genève**
à la Librairie Julien, au Bourg-de-Four, et chez Payot au Molard.

Par suite d'une erreur, certaines informations suffragistes déjà parues dans « Femmes Suisses » ont été insérées dans ce journal. Nous nous en excusons auprès de nos abonnés.

**Expositions parisiennes
CURIÉUSES MOSAIQUES
AU MUSÉE BOURDELLE**

de notre correspondante à Paris :

C'est une belle curieuse exposition que celle que nous offre le Musée Bourdelle jusqu'à la mi-janvier : dans le petit jardin sis au cœur de Montparnasse, de vastes murs ont été dressés, qui supportent les mosaïques d'un jeune artiste brésilien, Antonio Carelli, exécutées d'après les maquettes d'un peintre de l'Ecole de Paris : Simon Segal.

Elles sont destinées au Musée de São Paulo, mais Paris en a la primeur. Pourquoi a-t-on choisi le Musée Bourdelle ? Parce que le grand sculpteur, qui avait le goût de la grandeur, s'intéressait particulièrement à l'art mural, et qu'il tenait l'Ecole de Ravenna pour une des plus intéressantes. Aussi Carelli a-t-il étudié les secrets des maîtres de Ravenna avant que de transposer en mosaïques les maquettes de Simon Segal. Quant à ce

A l'Union syndicale suisse

Une Commission féminine
La présidente vous parle

Nous avions annoncé récemment la création d'une commission féminine, au sein de l'Union syndicale suisse. Nous publions aujourd'hui, signées par la présidente de cette commission, Edith Rüefli, quelques commentaires sur cet événement fort important pour les travailleuses de l'industrie.

Dans le cheur féminin aux différents registres qui se fait entendre actuellement dans notre pays sur les nombreux problèmes de la femme au travail, la voix des syndiqués manquait jusqu'à présent. Non pas du fait de l'absence de femmes dans nos organisations syndicales ; 44.000 travailleuses sont en effet organisées dans les fédérations affiliées à l'Union syndicale suisse. C'est un fait que l'on ne saurait négliger.

Mais là où leur voix se faisait déjà entendre, elles ne dépassaient guère, hélas, le cadre de leur propre fédération. Ce qui manquait aux syndiquées jusqu'à maintenant, c'était un organe au sein duquel elles pourraient confronter leurs opinions, les coordonner et exprimer leurs vœux aux autorités syndicales en ce qui concerne les questions particulières qui les touchent plus spécialement, la promotion ouvrière, l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale, la non-discrimination, par exemple.

Cette lacune a été comblée par le Comité syndical avec la création de la Commission consultative permanente des femmes. Grâce à cette innovation réjouissante, la voix des syndicalistes du deuxième sexe s'est fait entendre le 15 novembre 1959.

Les femmes sont intéressées à la vie publique, à l'évolution de la législation pour la protection des travailleurs, à la vie économique et à leur propre organisation.

Les syndicalistes éprouvées savent bien qu'on ne trouvera pas du jour au lendemain des solutions à tous leurs problèmes particuliers. Elles se rendent compte qu'il faudra conjuguer leurs efforts pour aider à les ré;soudre progressivement et soigneusement sous l'égide du mouvement syndical tutélaire dans son entier. Elles savent aussi qu'elles devront s'engager elles-mêmes pour se faire entendre.

Réjouissons-nous du fait que l'USS ait mis en nos mains ce remarquable instrument qu'est la Commission féminine. Et souhaitons avec le président de l'USS que la journée historique du 15 novembre 1959 ouvre une période d'action fructueuse en faveur des femmes au travail en particulier et du mouvement syndical suisse en général.

Nous ne manquerons pas de bonne volonté pour arriver à ce résultat dans l'intérêt de la communauté syndicale et nationale.

Edith Rüefli.



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}
Téléphone : 24.62.00 permanent
EN CAS DE DÉCES
*adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

**ENCAUSTIQUE - BRILLANT
SOLIDE
ABEILLE
LIQUIDE**
NETTOIE • CIRE • BRILLE VITE

dernier, on sait qu'il a le goût des fresques... et qu'il est un grand coloriste.

Bourdelle, d'ailleurs, de son vivant, avait encouragé un peintre suisse, Marcel Poncet, et c'est dans le propre atelier du grand sculpteur français que l'artiste genevois avait pu composer certaines de ses mosaïques, notamment pour orner l'église de Gstaad, puis pour adorner des places de Genève : Neptune en 1949, l'Arve en 1950, et le Rhône en 1953, vastes compositions que Bourdet appréciait beaucoup.

Aujourd'hui, Simon Segal puis, d'après lui, Antonio Carelli, ont eu leurs thèmes d'inspiration : l'un mexicain, l'autre français. Au premier groupe se rattache « Le Serpent à plumes », figuration de la cosmogonie aztèque, où le peintre voit le symbole même du Mexique ; ainsi que « Le Charmeur d'oiseaux », sorte d'Orphée indien... Au second groupe se rattache « La Hague », presqu'île du Cotentin, dont le peintre et le mosaïste ont su traduire la poésie sauvage ; et surtout dans une composition saisissante, « La Mort », d'un romantisme étrange, qui frappe d'ailleurs déjà dans la maquette de Segal, exposée dans une salle du musée, et que Carelli a fort bien transposée dans sa composition.

« J'ai fait cette maquette », écrit Simon Segal, vers la fin de mon séjour à La Hague en 1953. A un moment triste, mortellement triste, de ma vie... C'était un cri et une délivrance... »

Et ce fut aussi, ajoutons-nous, un véri-

DE-CI, DE-LA

Pour la première fois, une femme siège dans le gouvernement de l'Irak ; c'est Mme Nazihah Diloueni, présidente de la Ligue pour la défense des droits de la femme.

Mme Dr Janet Cooper, présidente du Club des femmes de professions libérales et commerciales de Melbourne, a été nommée bourgmestre de Melbourne-Sud ; elle est la première à occuper ce poste.

En Hollande aussi, pour la première fois, le Parlement a été présidé par une femme, Mme Joke Staffels van Haften, petite, blonde aux yeux bleus, qui est membre du parti libéral ; elle a remplacé le président empêché.

L'assemblée des délégués de l'Union cantonale des sociétés féminines bernoises a été remis à Mme Rosa Neuenschwander, présidente de 1925 à 1959, un diplôme de présidente d'honneur.

Au cours de son assemblée annuelle, la Société suisse pour les Nations Unies a été nommée correspondante de la « Gazette de Lausanne » pour le Nord vaudois.

Mme Françoise Perret, Yverdon, a été nommée correspondante de la « Gazette de Lausanne » pour le Nord vaudois.

Le Conseil d'Etat du canton de Zurich a nommé Mme Elisabeth Köppli, collaboratrice juridique de l'avocat des mineurs du district de Zurich.

A la Commission fédérale des Beaux-Arts, Mme Marguerite Ammann, peintre à Bâle, a été remplacée jusqu'à la fin de la période administrative courante, par Mme Jeanne Bueche, architecte à Delémont.

IN MEMORIAM

† Mme Schreder-Roorda van Eysinga

On a appris avec regrets la mort, survenue en janvier, à Vevey, de Mme Gertrude Schreder-Roorda van Eysinga, pianiste, historienne d'art, qui a joué un rôle très actif dans la vie musicale et intellectuelle de Lausanne. Elle était d'origine hollandaise et seur du maître de mathématiques Henri Roorda, plus connu comme écrivain, moraliste et fanatiste sous le nom de « Balthazar ».

Sœur Julie Hoffmann

On a annoncé, le 28 janvier, le décès de Sœur Julie Hoffmann, la fondatrice d'Eben-Hezer, à l'âge de 93 ans.

Nous ne pouvons nous résoudre à écouter la biographie de cette femme admirable, pour la faire entrer dans ce journal, déjà presque entièrement composé. L'histoire d'Eben-Hezer et de sa fondatrice sera publiée dans « Femmes Suisses » du 20 février, où nos abonnés la trouveront.

Mais c'est ici le lieu de dire que Sœur Julie Hoffmann a toujours été partisan du vote des femmes. Elle avait appuyé de son autorité les deux campagnes vaudoises, en 1951 et en 1959 en faveur du suffrage féminin. Elle avait eu la joie de voir l'idée triompher dans son canton le 1er février de l'an passé.

celle de *La Vie Parisienne*. On n'est pas plus dans la note ! L'éminent conservateur du Musée Jaquemart-André, le peintre Jean-Gabriel Domergue, a vraiment fait œuvre d'animateur, groupant dans un salon, ou même chez le photographe, des mannequins revêtus de toilettes à peine effleurées par le temps.

...Cependant qu'un mur et dans les vitrines, les mêmes belles dames épousaient leurs atours. Photos de la Castiglione, portraits de Cléo de Mérode, la victoria célèbre de Constantin Guys véhicule le « dessus du panier ». Ah qu'il fait bon revivre le passé, cette époque heureuse...

Suzanne Lemuthier.

Si notre journal vous intéresse, aidez nous à lui trouver des abonnés.

Ecole Lémania
LAUSANNE

Maturité, baccalauréats
Diplômes de commerce et de langues
Classes préparatoires
des l'âge de 10 ans